

Bnp prévoyance prelevée sans contrat

Par marie, le 29/09/2012 à 18:47

Bonjour,

depuis 1993 la BNP prélève une Prévoyance que je n'ai jamais eu de contrat; je me suis aperçu il il y a qq mois ; j'ai posé la question et la personne qui suit mon compte dit ne pas savoir , mais en attendant m'a proposé de clôturer; est ce normal? il faut que je sache et qu'ils me rembourse.

merci de me répondre

marie

Par chaber, le 30/09/2012 à 16:27

bonjour

dans un premier temps vous envoyez à la banque une LRAR demandant copie du contrat correspondant au prélèvement.

Par marie, le 30/09/2012 à 20:10

merci, dès demain j'envoi une LRAR.

marie